



Association Kifekoi?

2 rue du Faisan Doré
Centre commercial des Bruyères
94 370 Sucy en Brie

Sucy en Brie le 25 février 2021

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée générale de l'année 2019-2020 (du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020) s'est tenue le mardi 23 février 2021 à huis clos en raison des mesures sanitaires prises pour lutter contre l'épidémie de la COVID 19. Seuls les membres du Conseil d'administration étaient invités à siéger.

Présents : : Marie-Anne Anglade, Dominique Lafont, Muriel Michel, Françoise Durand, Chantal Thévenot, Brigitte Demange, Marie-Laure Aboulker, Michel Dessaintes, Jean-Claude Huix, Michel Dumoulin, Arnaud Dousseaud, Daniel Lamartine, Jean Prot,

Absents : Brigitte DEMANGE, Jean Claude Cormier.

Le président ouvre la séance à 15h après avoir constaté que le quorum est atteint puisque 155 familles ont fait parvenir leurs votes dans les conditions suivantes :

- procédure informatisée : 131
- par voie postale, messagerie ou dépôt direct dans la boîte aux lettres : 24.

Soit 155 familles sur 498 familles convoquées ce qui représente 31,12 % alors que le quorum fixé dans les statuts est établi à 25 % c'est-à-dire 124.

Le pourcentage de votants (31,12%) est sensiblement équivalent à celui de la précédente assemblée générale du 19 novembre 2019 (30 %).

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président fait part de sa tristesse à la suite du décès de Guy LECLERC membre du club de pétanque auquel il participait avec bonheur depuis plusieurs années.

Il rappelle que l'incinération aura lieu le mercredi 24 février à 14h au crématorium de Valenton et que la cérémonie se déroulera dans l'intimité familiale.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Rapport d'activité 2019-2020
- 2 Rapport financier au 31 août 2020 (session 2019-2020)
- 3 Rapport moral et projets : État de la situation depuis septembre 2020
- 4 Budget prévisionnel 2020-2021
- 5 Cotisations 2021-2022 sur la base des propositions du CA
- 6 Renouvellement des membres du conseil d'administration

Un document de présentation de ces 6 points étaient joints à la convocation envoyée par messagerie électronique et par voie postale. Les adhérents étaient donc invités à en prendre connaissance afin d'être informés en connaissance de cause de la situation.

1- Rapport d'activité 2019-2020 :

Les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 151 ; Contre : 0 ; abstention : 4

Le rapport d'activité est adopté.

2- Rapport financier au 31 août 2020 (session 2019-2020)

Les informations financières contenues dans le document de présentation font apparaître, à la date du 31 août 2020, un résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 1 500 €. Cette situation résulte de la baisse d'activité de l'association en raison de la crise sanitaire.

Les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 153 ; Contre : 0 ; abstention : 2

Le rapport financier est adopté.

3- Rapport moral et projets

Il s'agit :

- d'une part, de l'activité événementielle et de l'activité des ateliers, cercles et clubs depuis septembre 2020,
- d'autre part, des possibilités d'utilisation des outils numériques pour d'autres ateliers et des travaux d'aménagement.

Les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 151 ; Contre : 1 ; abstention : 3

Le rapport moral (et projets) est adopté.

4- Budget prévisionnel 2019-2020

Le budget fait apparaître un excédent (bénéfice) de 2 305 €. Cet excédent marque notre volonté de disposer d'un montant suffisant de crédits pour faire face aux dépenses liées au renouvellement de l'équipement en matériel et mobilier et organiser des manifestations conviviales pour fêter les 20 ans de l'association en 2022.

Les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 155 ; Contre : 0 ; abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté.

5- Cotisations 2021-2022 sur la base des propositions du CA

- ✚ Cotisation annuelle : maintien du montant à 20 €
- ✚ Contribution informatique : Exonération exceptionnelle pour les adhérents qui s'en étaient acquittés pour la saison 2020-2021.
- ✚ Conférences (en présentiel ou en visioconférence) ; il est proposé un abonnement forfaitaire de 30 € déterminé sur les bases suivantes :
 - 6 conférences par an ; entrée 10 € par séance soit 60 €
 - forfait de 30 € donnant accès à toutes les conférences, soit l'équivalent de 5 € par séance, c'est-à-dire la moitié du tarif applicable.

Les résultats du vote sont les suivants :

Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 151 ; Contre : 0 ; abstention : 4

Le projet de cotisations 2021-2022 est adopté.

6- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Le mandat de quatre membres du Conseil d'administration arrive à expiration (d'une part, Chantal THEVENOT et Michel DESSAINTEs qui se représentent, d'autre part, Marie Anne ANGLADE et Jean Claude CORMIER qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat).

Deux nouvelles candidatures ont été exprimées, celles de Marie-Laure ABOULKER et de Daniel LAMARTINE.

Le résultat des votes est le suivant :

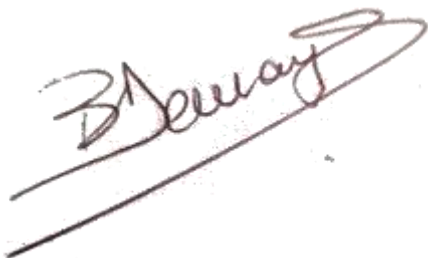
- ✚ Chantal THEVENOT :
Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 153 ; Contre : 0 ; abstention : 2
- ✚ Michel DESSAINTEs :
Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 154 ; Contre : 0 ; abstention : 1
- ✚ Marie Laure ABOULKER :
Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 152 ; Contre : 0 ; abstention : 3
- ✚ Daniel LAMARTINE :
Suffrages exprimés : 155 ; Pour : 152 ; Contre : 0 ; abstention : 3

Les quatre candidats sont déclarés élus.

Le Conseil d'administration (CA) comprend 12 membres et sera désormais composé comme suit : Dominique LAFONT, Chantal THÉVENOT, Brigitte DEMANGE, Françoise DURAND, Muriel MICHEL, Marie-Laure ABOULKER, Michel DUMOULIN, Jean-Claude HUIX, Michel DESSAINTEs, Arnaud DUSSEAUD, Jean PROT et Daniel LAMARTINE.

Le conseil d'administration sera réuni aussitôt après l'assemblée générale.

La séance est levée à 16h.



Brigitte DEMANGE
Secrétaire de l'association



Jean PROT
Président de l'association Kifekoi ?